



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360

Tél: 04.70.66.60.77

Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

Compte rendu de la « Commission de consultation Eolien » Du 17 Septembre 2021

Principaux éléments (le compte-rendu intégral est consultable en Mairie aux heures d'ouvertures)

- Présents : Terre et Lac Conseil -SEPALE porteurs du projet + élus Valigny et Saint -Aignan des Noyers :
- Pose du mât de mesure fin août pour au minimum une année de mesures : estimations vent, comportement chiroptères,
- Les études environnementales ont commencé
 - Etude faunistique et floristique, sur un cycle biologique complet démarrage début septembre 2021 jusqu'à l'été 2022=>Cabinet CALIDRIS : Flore, Avifaune, Mammifères, Chiroptères, Reptiles, Insectes, Amphibiens...
 - Paysages et patrimoine=> cabinet RESONANCE : hiver 2021 jusqu'à 2022
 - Etude acoustique =>VENATHEC : Hiver 2021 jusqu'à hiver 2022
 - Milieu humain et physique=>SYNERGIS : idem
 - Mi 2022 : les résultats seront disponibles : état initial, impacts potentiels et mesures ERC (Evitement, Réparation, Compensation)
- Terre et Lac Conseil-SEPALE a créé une filiale financière CORFU Éole, promoteur du projet, qui financerait l'installation et l'exploitation du parc éolien, avec principalement des fonds allemands (ALTERIC industriel en énergie renouvelable)

Le dossier est à l'état de projet tant que les études d'impacts, de faisabilité ne sont pas terminées et validées par le préfet.

Nous apprenons ce jour qu'un Diagnostic territorial par le cabinet IDDES sera réalisé, les 20 et 21 Décembre 2021, et que le porteur du projet Terre et Lac Conseil -SEPALE procédera à la distribution d'une lettre d'information.

A Valigny, le 16 Décembre 2021

Le Maire

Marie MILLERAT-DALDIN

